



CHÂTEAUX
Métropole

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole

Correspondant : M. le Président – Hôtel de Ville - CS 80509 - 36012 Châteauroux cedex

Le pouvoir adjudicateur agit-il pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Administration Générale

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à concurrence : M22-052AGG

Objet du marché : Création de plateformes et voiries aux abords des hangars de l'aérodrome de Villers-les-Ormes

Type de marché : Travaux

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix des prestations : 60 % - Valeur technique : 20 % - Performances en matière de protection de l'environnement : 10 % - Précision et adéquation du planning prévisionnel d'exécution : 10 %

Attributaire : SETEC – 36130 Diors

Date d'attribution du marché : 09-08-2022

Montant du marché H.T. : 339 634,48 €

Date de notification : 29-08-2022

Durée du marché : La durée de la période de préparation est de 15 jours calendaires, comprise dans le délai d'exécution.

Le délai d'exécution est fixé à 2 mois et 15 jours (soit un total de 75 jours calendaires).

Les ouvrages, parties d'ouvrages ou ensemble de prestations ci-après définis devront être exécutés dans les délais impartis suivants :

- travaux préalables (terrassements) à la création d'un nouvel hangar à avions sur l'aérodrome de Villers avec création de plateformes et de voiries : 60 jours calendaires
- puis travaux de finition des enrobés après réalisation du hangar : 15 jours calendaires

Le délai d'exécution ainsi que la période de préparation comprise dans ce délai d'exécution, commenceront à courir à compter de la notification du marché.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Limoges – 1 cours Vergniaud, 87000 Limoges

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Limoges – 1 cours Vergniaud, 87000 Limoges

Date de publication du présent avis : 29-08-2022